

Les substances psychoactives et comportement à risques ... de la consommation à l'addiction

Public et prérequis

Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.

Aucun

Les objectifs

- Identifier et comprendre l'évolution des consommations de substances psychoactives et des comportements addictifs
- Acquérir les connaissances nécessaires pour faire évoluer les représentations et parler un langage commun
- Décrire les moyens d'action qui s'offrent à l'entreprise pour agir efficacement et durablement pour la santé et la sécurité des salariés et, définir la responsabilité de chacun
- Construire ou poursuivre une démarche de prévention adaptée
- Conséquences économiques pour l'entreprise

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et les expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation. Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention des risques.

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme

Programme

Rappel de la réglementation

Présentation des nouvelles données concernant la santé au travail

Elaboration de procédures et de fiches réflexes précisant le rôle des différents acteurs dans les situations de troubles du comportement ponctuels ou chroniques

Etablissement des règles applicables dans l'entreprise en matière de consommation

Nécessité de la formation des encadrants et de la sensibilisation du personnel accompagnant le déploiement de ces règles et procédures

Inscription sur le DUER des risques addictifs au même titre que les autres risques professionnels

Modalité d'évaluation

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

- 1200 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

- Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.2

Boulogne - 03 21 87 79 06
Cambrai - 03 27 70 34 23
Hénin-Beaumont - 03 21 20 40 31
St-Omer - 03 21 87 79 06

Béthune - 03 21 20 40 31
Dunkerque - 03 28 59 32 90
Lille - 03 20 94 76 73
Valenciennes - 03 27 45 24 15

Calais - 03 21 87 79 06
Étaples - 0654769800
Maubeuge - 03 27 53 14 00